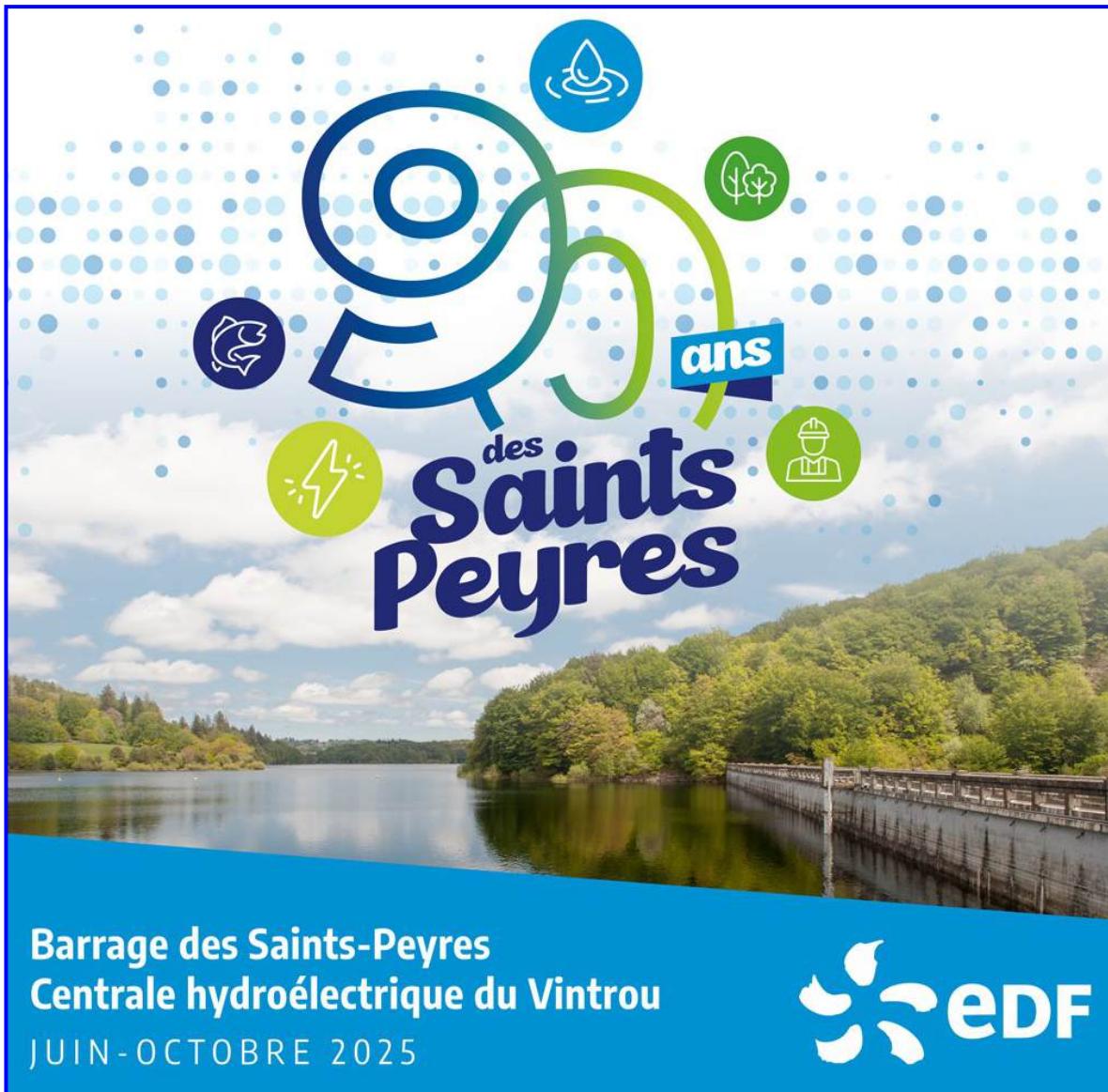




# LE VINTROU



**95 ans**  
**des Saints-Peyres**

Barrage des Saints-Peyres  
Centrale hydroélectrique du Vintrou  
JUIN-OCTOBRE 2025

**edf**



## ANNÉE 2025

**BULLETIN MUNICIPAL N° 28**



*Les élus du conseil municipal remercient les citoyennes et les citoyens du Vintrou. Nous nous sommes efforcés, depuis 2020, de rester au service de notre village et de ses habitants.*

*Nous vous souhaitons une très bonne année 2026.*

## **SOMMAIRE**

**p1:** Le mot du maire

**p2 et p3:** Moments de vie...

**p4 et p5:** Travaux et aménagements

**p6:** Les gîtes

**p7:** Budget communal

**p8:** Commémorations

**p9 à p11:** Associations et animations

**p12 à p15:** Communauté de communes CCTMN

**p16:** Tarifs salle et gîtes

**p17:** Allons au jardin...

**p18:** Verger communal

**p19:** La météo

**p20:** Nuisances sonores

**p21:** Elections municipales 2026

**p21:** Site communal

**p22 à p25:** 90 ans du barrage des Saints Peyres

**p26:** Infos pratiques



## Le mot du maire



Ce « mot du maire » sera aussi pour moi le mot de la fin d'un engagement de 25 années passées au service de la commune dont 12 comme maire.

Je voudrais en commençant ce bulletin avoir une affectueuse pensée pour André CHABBERT décédé le 13 août et Laurence BIAU qui nous a quittés en ce début d'année.

Heureusement la vie nous apporte des moments plus réjouissants, avec l'arrivée de nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue au Vintrou.

En 2014 je m'étais fixé deux objectifs: entretenir, rénover l'ensemble du patrimoine communal au service de tous les habitants mais aussi valoriser et faire rayonner notre village au-delà des barrages du Bouissou, des Saints Peyres et des gorges du Banquet.

Durant ces douze années, nous avons sensiblement rénové l'ensemble des bâtiments communaux, entretenu la voirie communale avec notamment la réouverture à la circulation du chemin de Betgès, les réfections de la « 4 » et de la partie communale du chemin des Andrieux. L'installation d'un pylône a permis une couverture mobile sur une très large partie du territoire communal. L'ensemble des points de collecte des ordures ménagères a été réaménagé, un conteneur verre installé au Mariech. Nous avons renforcé la sécurité de la traversée du village ainsi que la sécurité incendie.

Notre village rayonne grâce notamment aux actions menées par nos deux associations à qui j'adresse mes remerciements. Il rayonne également par les aménagements menés et pilotés inlassablement par Joël qui nous ont permis d'accéder à la troisième fleur des villages fleuris. Il rayonne enfin avec l'ouverture de notre restaurant « A L'Essentiel » qui a ranimé notre école fermée depuis plus de 20 ans. L'énergie, la gentillesse de Fabienne et Xavier ont depuis 2023 dynamisé ce nouveau lieu de vie, de rencontre et de partage.

Bien sûr beaucoup reste à faire et tout n'a pas été parfait, mais au moment de laisser une nouvelle équipe municipale s'investir, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au service de notre commune, les équipes municipales, les bénévoles, les associations et l'ensemble des partenaires.

Dans ce monde si perturbé, nous devons sans relâche agir pour tisser des liens et valoriser ce qui nous réunit, l'échelle communale le permet. Siéger au sein d'une équipe municipale demeure un bel engagement.

Au nom du conseil municipal, je voudrais pour cette année 2026 qui débute, vous adresser mes meilleurs vœux. Que 2026 vous apporte la santé et de multiples moments de bonheur partagés. Je souhaite à la future équipe municipale de belles réussites et à notre commune une bel avenir.

Votre maire Gérard CAUQUIL

*« Le seul critère de réussite d'une collectivité devrait être sa capacité à ne pas exclure, à faire sentir à chacun qu'il est le bienvenu, car tous ont besoin de lui. » Albert Jacquard*

## André Chabbert, l'amoureux de la forêt



André nous a quittés le 13 août 2025. Il était né en 1955 à la ferme des Andrieux. Il fut élève à l'école du Vintrou qu'il rejoignait à pied tous les matins par la 4. Il reçut très tôt de son père un héritage précieux : l'amour et la passion du travail forestier. C'est dans ces paysages de bois et de nature qu'il a façonné sa vie, avec force, patience et savoir-faire.

En 2021, André prit une retraite bien méritée. Mais, même sans l'obligation du travail, il continuait à entretenir ses forêts, dont une au Vintrou, et à parler avec passion de son métier.

Après des années sur Saint-Amans Valtoret, lui et son épouse Colette sont revenus vivre au Mariech en 2024 dans leur maison qu'ils avaient entièrement rénovée dans les années 90. Le rêve de André était de revenir vivre au Vintrou et il a pu réaliser son souhait malgré sa maladie. Toujours souriant même dans cette épreuve, il a profité d'un cadre de vie de qualité, au calme et au vert, entouré de sa famille dont ses petits-enfants qu'il aimait tout particulièrement. Les visites de ses amis et du voisinage ont adouci ses derniers moments. Aujourd'hui, André s'en est allé, et Colette a décidé de rester parmi nous au Mariech.

---

## Bienvenue à Clara, Nicolas et Coussinet.



Nous sommes ravis d'enfin nous présenter aux Vintrounais.

Clara, 28 ans, diététicienne sur le pôle gérontologie de l'hôpital, est originaire de Saint-Amans-Soult. Nicolas, 30 ans, ingénieur chargé d'affaires dans le secteur des énergies, vient de la région parisienne mais a adopté la région depuis une dizaine d'années (excusez-lui d'avance son accent...)

Nous sommes propriétaires de notre maison au Vintrou depuis le 7 novembre 2025, où nous vivons avec notre chat Coussinet, déjà un grand amateur des balcons ensoleillés de la maison.

Nous sommes très contents d'habiter ici et de découvrir la vie du village, dans un cadre aussi agréable.

Au plaisir de vous rencontrer !

## Moments de vie ...



**Mariages:** **Laurence et Sébastien** le 21 juin - **Marie et Michel** le 28 août.

## Fête de Noël



Notre traditionnelle petite fête de noël s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie. Ambiance détendue et joyeuse ponctuée par l'apparition de Père Noël pour la plus grande joie des enfants qui ont reçu leurs premiers cadeaux.

Fabienne et Xavier, de l'Essentiel, nous avaient concocté un délicieux goûter, agrémenté du jus de pommes d'Henri, fabriqué aux Thérons.

Les séniors sont repartis avec un panier garni de produits locaux pour une future « régalade ». Quelques paniers attendent encore leurs bénéficiaires.

Nous remercions les volontaires qui, en décorant le village et nos salles communales, ont contribué à instaurer un esprit festif.

## La crèche



Avec l'aide de Denis Bonnet, Joël recrée depuis 4 ans déjà, dans l'Eglise du Vintrou, la crèche qui accueille les santons endormis à l'étage de la sacristie ainsi que l'ange qui dit "merci" à chaque obole qui lui est confiée en remerciements pour nos anges gardiens...

Cette crèche, décorée donc par Joël et entièrement végétalisée, nous émerveille chaque année, allez la voir !

Un si grand merci à Denis et Joël pour ce renouveau qui a permis à nos enfants d'y vivre un moment joyeux en chantant quelques chants de Noël devant cette belle crèche illuminée.

## **TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE:**

### **Réfection de la partie communale du chemin des Andrieux.**



Travaux réalisés par Evrard GUTKING pour un montant de **22 053 € HT.**

Aide du Conseil Départemental: **8 000 €**



*Entretien des bords de route (2 passages par an).*

**EAT Cédric ROUANET**

**2 440 €**



Entretien « Point à temps »

**MTPS Ph CARAYOL**

**15 000 € HT**



Nettoyage et curage des fossés,  
environ 2 km.

Entreprise **FIAT TP (1 600 € HT)**

### **Rénovation du point de collecte au Mariech.**



Mise en place d'un container verre.

Travaux BASCOUL TP coût: 5 600 € HT

## Sécurisation de la traversée du village:

Afin d'améliorer la sécurité routière au sein du village et lutter notamment contre des vitesses excessives, nous avons installé un radar pédagogique à l'entrée ouest du village, mis en place deux panneaux « stop » qui remplacent les deux « cédez le passage » et tracer un passage protégé.



## Protection incendie:



Mise en place et remplissage de la bâche réserve protection incendie (60 m<sup>3</sup>)

**FIAT TP coût 20 560 € HT**

**Aide de l'état 16 445 €**

## Coffret prises sécurisées:



Installation d'un coffret de prises électriques pour des animations extérieures.

**Arnaud électricité: coût 650 € HT**

## **Les gîtes communaux : une montée en gamme appréciée des vacanciers:**



Les gîtes communaux du Vintrou rencontrent, une nouvelle fois cette année, un franc succès.

Dans une volonté d'amélioration continue de l'accueil touristique, la commune a choisi de mettre l'accent en 2025 sur la rénovation et la montée en gamme du gîte 2.

Au cours de l'année, des travaux de peinture ont été réalisés, accompagnés d'un ré-aménagement de la cuisine, afin d'offrir un espace plus fonctionnel, moderne et agréable. La nouvelle literie, associée à une décoration repensée avec soin, contribue à améliorer sensiblement le confort et l'esthétique du logement, permettant ainsi de positionner le gîte n°2 sur une gamme supérieure.



### **Une fréquentation toujours au rendez-vous**

Ces améliorations portent leurs fruits, le gîte a affiché une nouvelle fois cette année une bonne fréquentation notamment de mai à octobre.

Les retours des vacanciers sont très positifs et soulignent particulièrement le confort, la qualité des équipements et le goût apporté à la décoration.

### **Des projets encore en cours pour le gîte n°1**

Les efforts vont désormais se poursuivre sur le gîte 1, pour lequel des aménagements et des éléments de décoration restent à finaliser. La commune souhaite réaliser ces travaux dès cet hiver afin d'harmoniser l'offre des gîtes communaux et de proposer un niveau de confort équivalent sur l'ensemble des hébergements.

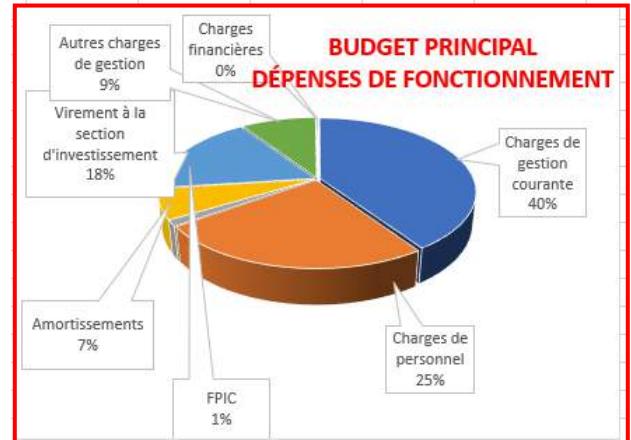
Ces investissements témoignent de la volonté municipale de valoriser le patrimoine communal et de renforcer l'attractivité touristique du Vintrou, au bénéfice des visiteurs et bien entendu de la commune.

# BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL LE VINTROU 2025

## FONCTIONNEMENT

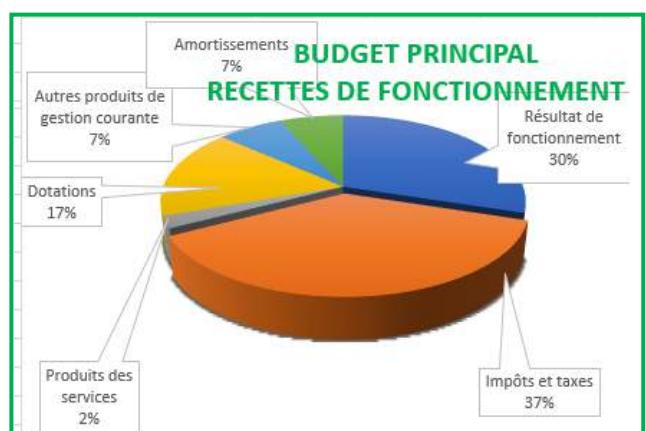
### Dépenses Fonctionnement

Charges de gestion courante	122 831 €
Charges de personnel	79 000 €
FPIC (Fond de péréquation Inter-communal)	4 019 €
Amortissements	20 696 €
Virement à la section d'investissement	55 822 €
Autres charges de gestion	29 120 €
Charges financières	450 €
<b>TOTAL</b>	<b>311 938 €</b>



### Recettes Fonctionnement

Résultat de fonctionnement	93 052 €
Impôts et taxes	117 100 €
Produits des services	7 000 €
Dotations	52 690 €
Autres produits de gestion courante	21 400 €
Amortissements	20 696 €
<b>TOTAL</b>	<b>311 938 €</b>

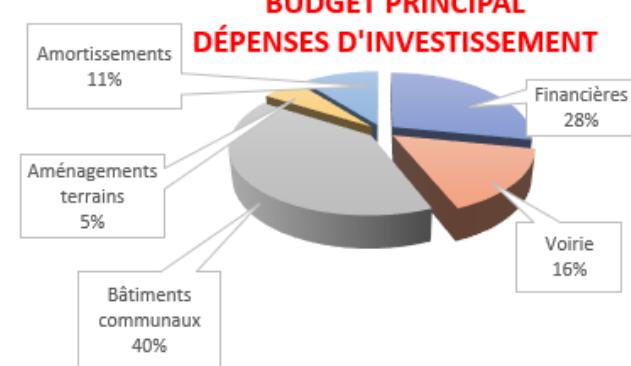


## INVESTISSEMENT

### Dépenses Investissement

Financières	54 500 €
Voirie	30 491 €
Bâtiments communaux	77 693 €
Aménagements terrains	10 472 €
Amortissements	20 696 €
<b>TOTAL</b>	<b>193 852 €</b>

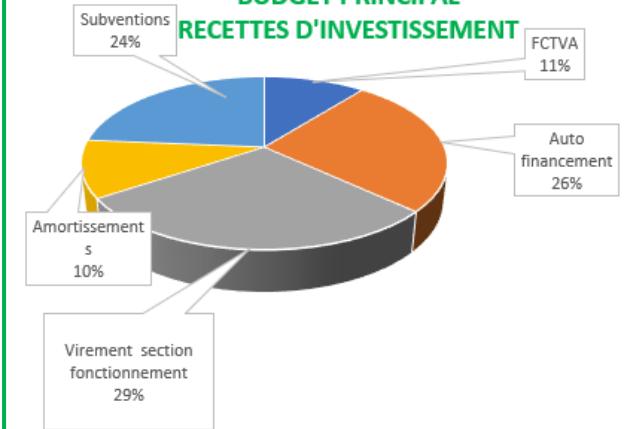
### BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### Recettes Investissement

FCTVA	20 720 €
Auto financement	50 714 €
Virement section fonctionnement	55 822 €
Amortissements	20 696 €
Subventions	45 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>193 852 €</b>

### BUDGET PRINCIPAL RECETTES D'INVESTISSEMENT



## Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au pied de notre monuments aux morts.



Paroles d'un « poilu »:

« 9 heures du matin, le 11 novembre 1918, on vient nous avertir que tout est signé et que cela finit à 11 heures, deux heures qui parurent durer des jours entiers. Enfin, 11 heures arrivent ; d'un seul coup, tout s'arrête, c'est incroyable.

Nous attendons 2 heures, tout est bien fini. Alors la triste corvée commence, d'aller chercher les camarades qui y sont restés. » Eugène Poézévara

### Stèle de Betgès

**Samedi 6 août 2025**, hommage aux morts du maquis du « Corps Franc du Sidobre » et du commando Américain en août 1944.

Dépôts de gerbes au pied des stèles de Montlédier, **Betgès** et au mémorial du Rialet.



Le 12 août 1944, le sergent-chef Bernard GAUTIER et le soldat Robert SPAUR venus des Etats Unis d'Amérique, donnaient sur nos terres leur vie pour nous aider à sauver la France et l'Europe de la barbarie nazie.

À l'heure où les témoins directs de cette époque sont de moins en moins nombreux, cette journée nous donne l'occasion de rendre hommage au courage et à l'engagement de ces femmes et ces hommes qui luttèrent sans relâche pour sauver ce bien si précieux : la liberté.

Les paroles d'Aimé Césaire « *Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* » qui résonnent si fortement aujourd'hui, doivent nous maintenir éveillés.

## Association: COMITE DES FETES

L'année écoulée a été particulièrement riche en animations pour notre village, grâce à l'engagement et à l'énergie du Comité des fêtes.

Elle a débuté au **printemps** avec la traditionnelle omelette de Pâques, organisée dans la salle des fêtes, qui a une nouvelle fois rassemblé de nombreuses personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

**Mi-juin**, la fête du Mariech qui s'est déroulée autour d'un fresinat très apprécié, cette soirée a été marquée par une excellente ambiance et une belle convivialité, faisant de cet événement une véritable réussite.



**L'été** a bien sûr été ponctué par l'incontournable fête du Vintrou au mois d'août. Comme chaque année, ce fut un véritable carton plein : une grande affluence tout au long du week-end et près de 600 repas servis le samedi soir, preuve de l'attachement du public à ce rendez-vous festif emblématique de notre village.

Enfin, une nouveauté est venue enrichir le calendrier des festivités avec l'organisation du **Trail de Noël**. Place cette fois-ci au sport, avec deux parcours proposés sur l'ensemble de la commune du Vintrou. Pas moins de 250 coureurs inscrits, une organisation saluée et de très nombreux retours positifs ont fait de cette première édition une grande réussite.

Pour cette belle année 2026, le Comité des fêtes souhaite poursuivre sur cette dynamique. Afin de continuer à proposer et pérenniser ces événements qui font vivre et animent notre village, un soutien de la mairie ainsi que l'implication des villageois seront précieux et toujours les bienvenus.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les partenaires et toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la réussite de ces événements.



Le Comité des fêtes du Vintrou adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

## Association: LES AMIS DU VINTROU

Les Amis du Vintrou : une année 2025 riche et des projets prometteurs. Réunie en assemblée générale le 11 octobre 2025 à la mairie du Vintrou, l'association Les Amis du Vintrou a dressé le bilan de l'année 2025, marquée par des actions culturelles et patrimoniales de qualité, tout en présentant de nombreux projets pour l'année à venir.



Un **concert de musique baroque** avec Caroline Villain au chant, accompagnée par une violoncelliste s'est tenu à l'église du Vintrou à **l'été 2025**. Ce moment musical de grande qualité a réuni de nombreux habitants du village et des visiteurs extérieurs qui ont partagé à l'issue du concert, émotions et petites histoires autour d'un apéritif convivial.

### **La valorisation du patrimoine au cœur des actions:**

Par ailleurs, l'association a poursuivi son travail de mise en valeur du patrimoine local avec l'installation de plusieurs panneaux historiques dans le village. Quelques panneaux restent à poser avant l'inauguration officielle de ce parcours patrimonial, qui contribuera à mieux faire connaître l'histoire du Vintrou.



### **Des projets culturels pour l'année à venir:**

Les membres ont également évoqué plusieurs projets ambitieux : une exposition autour du patrimoine et de la mémoire du Vintrou, une nouvelle **soirée lecture** le **6 février 2026**, ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre si la découverte de nouveaux livres ou d'auteurs vous intéresse, un **concert** à l'église avec la chorale Canta-rem et un projet de **galerie artistique** à l'entrée du village. Vous trouverez dans vos boîtes aux lettres les annonces de ces différents évènements tout au long de l'année.

### Une situation financière saine:

Le bilan financier présenté lors de l'assemblée générale fait apparaître une gestion rigoureuse et équilibrée. Grâce au soutien de la commune, aux adhésions et aux dons, l'association dispose d'une trésorerie satisfaisante, lui permettant d'envisager sereinement ses futurs projets.

Une association engagée pour la vie du village.

Les projets à venir s'inscrivent pleinement dans la vocation de l'association : valoriser le patrimoine du Vintrou et faire vivre la culture locale dans un esprit de partage et de convivialité. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus lors de notre prochaine réunion le **samedi 21 février 2026 à 10h** dans la salle de la mairie.

Les contacts de l'association :

Corinne Cauquil 06 23 06 24 86 - Myriam Bouisset 06 23 25 40 70 et  
Régine Benoit 06 24 42 92 71



## Un premier vide-grenier au Vintrou

Le 7 décembre était organisé en collaboration avec l'Espace de Vie sociale de la CCTMN, « L'Entr'actes », le premier vide-grenier au Vintrou. Malgré une fréquentation modeste côté visiteurs, ce rendez-vous a réuni une vingtaine d'exposants, venus principalement du Vintrou et du Rialet. Tous ont fait preuve de motivation et d'enthousiasme, contribuant à créer une ambiance conviviale et chaleureuse tout au long de la matinée.

La commune tient à remercier chaleureusement Michel Duterte pour son engagement et son implication dans l'organisation de cet événement.

À noter également l'ouverture exceptionnelle du restaurant « A L'Essentiel », qui a proposé un petit encas ainsi que des crêpes à destination des exposants et des visiteurs. Un grand merci à l'équipe du restaurant pour cette initiative appréciée de tous.

Cette première expérience, encourageante sur le plan humain, invite néanmoins à la réflexion quant à la période choisie. L'idée du vide-greniers est jugée pertinente, mais pourrait sans doute rencontrer un succès plus important si elle était reconduite au printemps.

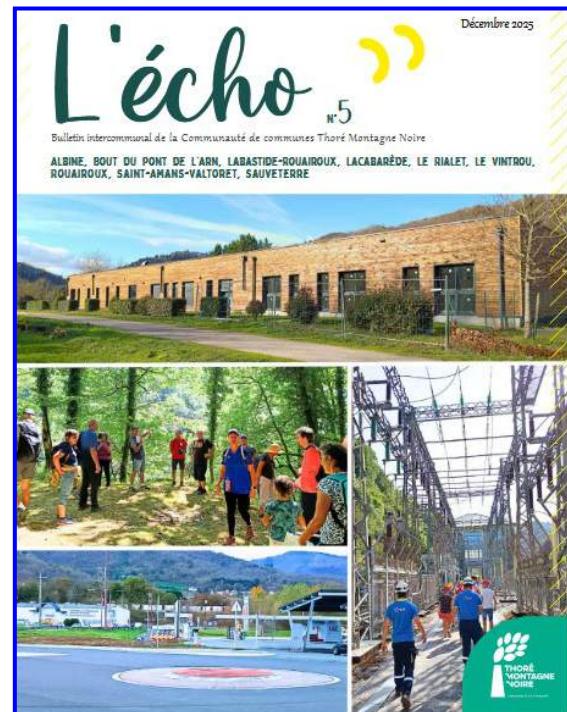
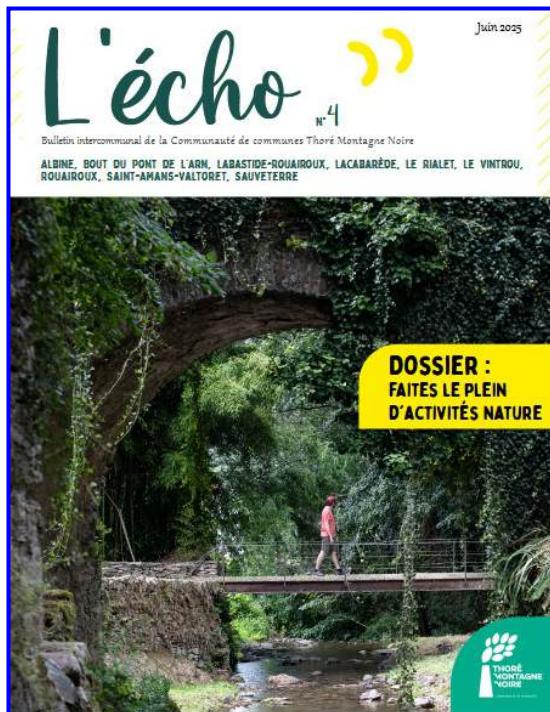




## Communauté de Communes Thoré Montagne Noire

Retrouvez toutes les informations et l'actualité de la CCTMN sur le site  
<https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/>

Vous pouvez également consulter les bulletins communautaires semestriels



### Un sac noir (beaucoup) plus léger sans nos déchets de cuisine



6 déchets sur 10 pourraient être valorisés !

La dernière étude sur la composition de la poubelle noire sur le territoire Trifyl révèle que **60%** des déchets qui s'y trouvent disposent d'une solution de collecte séparée pour être traités et valorisés. À eux seuls, les biodéchets représentent encore près de 30% du contenu de notre poubelle noire et les emballages et papiers 22%...

CCTMN

## **Épluchures, restes de repas, aliments périmés... Les biodéchets comptent parmi les plus lourds de nos déchets domestiques. Et ce n'est pas sans conséquence pour notre portefeuille.**

A eux seuls, nos déchets de cuisine représentent encore un tiers du contenu de notre sac poubelle noir. Souvent chargés en eau, ils l'alourdissent inutilement et font gonfler la facture : plus notre poubelle noire est lourde, plus son traitement coûte cher à chacun d'entre nous. Il est donc essentiel de réduire son poids pour maîtriser le coût de nos déchets.

Deux options simples co-existent pour trier nos déchets de cuisine:

**le composteur** (individuel ou collectif) : les déchets alimentaires deviennent un compost naturel, utile pour le jardin.

**le sac orange** : les biodéchets seront doublement valorisés en biogaz grâce à un procédé de méthanisation au sein de l'usine Lab.Energia de Trifyl, puis du compost destiné à la filière agricole locale.

**Le BIOGAZ produit par nos déchets couvre 10% des besoins en gaz des habitants du Tarn.**

### **Sac orange : un tarif de traitement 2 fois moins cher !**

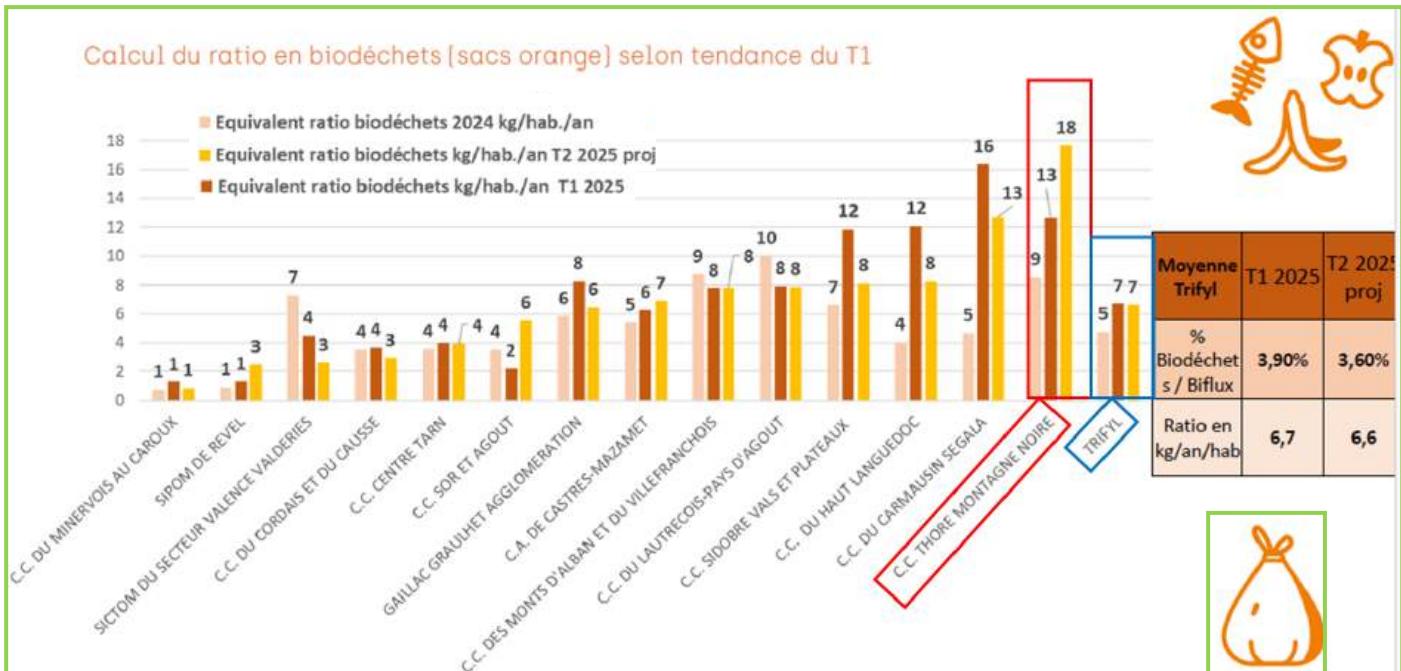
Ces sacs de 10 L acceptent tous les biodéchets, y compris les déchets carnés. Faciles à utiliser, une fois pleins, on les ferme avec un double-nœud et on les dépose à côté de sa poubelle de déchets résiduels dans le conteneur noir (ou vert).

Grâce à sa couleur orange et ses impressions, les sacs orange sont séparés des sacs noirs et comptabilisés par intercommunalité. Le traitement des biodéchets sera facturé jusqu'à **trois fois** moins cher que celui des sacs noirs.

**Venez en mairie chercher vos sacs orange et/ou retenir votre composteur.**



## Les résultats de nos efforts se voient, continuons à bien trier!



### OBJECTIFS TRIFYL



Déchets résiduels  
(poubelle noire)



2024



Collecte sélective  
(papiers et emballages)



Collecte sélective  
(papiers et emballages)



Jusqu'à 190 kg/an/hab. : 190 €/t

Au-dessus, le tarif des tonnages supplémentaires est majoré (+ 50%)



Collecte en sac 95 €/t  
[En vrac : 63 €/t]



Jusqu'à 65 kg/an/hab. : 20 €/t

Au-dessus de 65 kg/an/hab. : 10 €/t (- 50%)

REFUS DE TRI  
95 €/t

#### Déchèteries



32 €/hab.

#### Verre (service mutualisé)

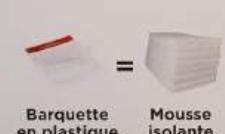


31,50 €/t

#### LE SAVIEZ-VOUS?



1 pack d'eau trié = 1 nouveau pack d'eau



Barquette en plastique triée

Mousse isolante



251 canettes triées

1 vélo

## Comment est calculée la TEOM ?

La **TEOM**, ou Taxe d'Enlèvement des Ordures Mé-nagères, est une taxe locale qui sert à financer le service de collecte et de traitement des déchets. Elle est payée par les propriétaires et apparaît sur la taxe foncière, même si elle peut ensuite être re-facturée au locataire.

Son montant est calculé à partir de la valeur locative cadastrale du logement ou du bâtiment, une valeur fixée par l'État. À cette valeur est appliquée un taux voté chaque année par la collectivité com-pétente (Communauté de communes Thoré Montagne Noire). Le produit de ce calcul correspond au montant de la TEOM.

**La TEOM ne dépend pas de la quantité de déchets réellement produite par le foyer. Elle finance l'ensemble du service : collecte, traitem-ment, déchèteries, actions de prévention et frais de gestion.**

### **Taux CCTMN : 13.53**

Par comparaison, pour la Communauté d'Agglo-mération Castres-Mazamet, chaque commune fixe son taux. En 2025, il variait entre **10,91 et 19,47** pour une moyenne à **14,02**.



**Prenons conscience que ces erreurs de tri, d'une minorité, se répercutent sur la facture de tout le monde!**



### Horaires d'ouverture déchetterie:

- **AUSSILLON:** du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h50
- **SAINT AMANS SOULT:** mardi, mercredi, vendredi, samedi :

9h00-12h00 / 14h00-18h00

### SALLE COMMUNALE:

**Habitants du Vintrou:** **Journée = 30 € ; Week-end = 50 €**

**Habitants hors commune:** **Journée = 100 € ; Week-end = 150 €**

<b>GITE 906 (grand gîte)</b>	
<b>Période</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Haute saison</b> ( 8 juillet au 25 août)	360 € / semaine
<b>Moyenne saison</b> (23 décembre au 6 janvier - 1er avril au 7 juillet - 26 août au 29 septembre - 21 octobre au 3 novembre)	210 € / semaine
<b>Basse saison</b> ( 7 janvier au 31 mars - 30 septembre au 20 octobre - 4 novembre au 22 décembre)	170 € / semaine
<b>Hors saison</b>	400 € / mois
<b>Week-end toutes saisons</b> (1 ou 2 nuits) <b>habitants hors commune</b>	80 €
<b>Week-end toutes saisons</b> ( 1 ou 2 nuits) <b>habitants de la commune du Vintrou</b>	50 €
<b>3 Nuits (habitants du Vintrou)</b>	80 €
<b>3 Nuits ( habitants hors commune)</b>	120 €

<b>GITE 960 (petit gîte)</b>	
<b>Période</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Haute saison</b> ( 8 juillet au 25 août)	350 € / semaine
<b>Moyenne saison</b> (23 décembre au 6 janvier - 1er avril au 7 juillet - 26 août au 29 septembre - 21 octobre au 3 novembre)	200 € / semaine
<b>Basse saison</b> ( 7 janvier au 31 mars - 30 septembre au 20 octobre - 4 novembre au 22 décembre)	165 € / semaine
<b>Hors saison</b>	390 € / mois
<b>Week-end toutes saisons</b> (1 ou 2 nuits)	80 €
<b>Week-end toutes saisons</b> ( 1 ou 2 nuits) <b>habitants de la commune du Vintrou</b>	50 €
<b>3 Nuits (habitants du Vintrou)</b>	80 €
<b>3 Nuits ( habitants hors commune)</b>	120 €



## Allons voir au jardin...



C'est l'heure du bilan et des beaux souvenirs pour ces six dernières années.

Souvenons nous...

**2008** : Début de l'aménagement et de l'embellissement du village.

**2009** : Première participation au concours départemental des villes et villages fleuris.

**2010 à 2013** : Obtention du 1er prix départemental dans la catégorie : Communes de moins de 300 habitants.

**2014** : Obtention de la **première fleur nationale** décernée par le jury régional des villes et villages fleuris.

**2018** : Lors du passage du jury pour le maintien dans le label, nous obtenons la **deuxième fleur**.

**2022** : Le jury régional vient nous visiter à nouveau et nous attribue la **troisième fleur**.

Ces trois fleurs nationales obtenues en dix-sept ans sont la récompense des différentes équipes municipales qui ont instigué et continué ce projet, mais surtout c'est le fruit du travail de l'ensemble des bénévoles qui m'ont énormément aidé. Une pensée particulière pour Bernard Houlès qui a bien arrosé les nouvelles plantations et qui avait une grande connaissance des végétaux.

Merci encore à vous toutes et tous.

Joël

**2018**



**2022**



**2014**





## PLANTATION D'UN VERGER DE SAUVEGARDE

Un verger de sauvegarde (20 arbres) a été planté le 6 mars 2025 par des écoliers, CE1 et CE2 de l'école « L'interlignes » de Saint Amans, afin de les sensibiliser au patrimoine agricole local.



En un temps reconnu pour leurs qualités gustatives qui en faisaient la réputation de tout un terroir, certaines espèces d'arbres fruitiers étaient totalement délaissées et même sur le point de disparaître. Elles ont été sauvées de l'oubli grâce à un programme piloté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNRHL). De nouveaux vergers de sauvegarde ont été plantés par des écoliers du territoire, sensibilisés au patrimoine agricole local.

### **Qu'est-ce qu'un verger de sauvegarde ?**

Entre 2000 et 2013, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a conduit un inventaire du patrimoine fruitier du Haut-Languedoc qui a permis de recenser 43 variétés de pommiers de tradition locale. Ensuite, le PNR a entrepris la création de partenariats avec des collectivités, principalement des communes, pour implanter un réseau de vergers de sauvegarde de 5 variétés de pommes identifiées comme locales et anciennes, typiques du Haut-Languedoc.

### **Quelles sont les variétés anciennes et locales plantées ?**

- **La Milharenque** : petite à moyenne, verte largement striée de rouge, sa chair est ferme et légèrement acidulée. C'est une « pomme de garde » qui se conserve jusqu'au printemps.
- **La pomme de Rouairoux** : grosse pomme verte irrégulière striée de rouge à l'insolation, elle convient parfaitement pour faire du jus. Elle serait originaire du hameau du Sot (Rouairoux) où un forgeron, possédant un arbre aux pommes fort appréciées, distribuait des greffons aux personnes venues chercher son service.
- **La Cœur de bœuf** : grosse et rouge voire marron à maturité, elle est idéale au four ou en compote. Chose peu commune, le pédoncule se détache facilement du fruit.
- **La Janissole** : petite et jaune, son épiderme est très brillant. Elle a un goût sucré et parfumé qui la rend délicieuse (à consommer crue).

**La Rainette de Marso** : plutôt moyenne, jaune striée d'orange et de rouge, elle est très parfumée, si bien qu'entreposée dans l'armoire, elle pouvait parfumer les vêtements. Marso est un hameau de la commune de Riols.

L'objectif de cette action est de participer à la sauvegarde d'un patrimoine agricole local riche et diversifié mais aussi de sensibiliser à la perte de biodiversité et à l'importance de contribuer à la conservation des variétés fruitières locales.

Patientons, nous pourrons bientôt venir cueillir les pommes de notre verger communal.



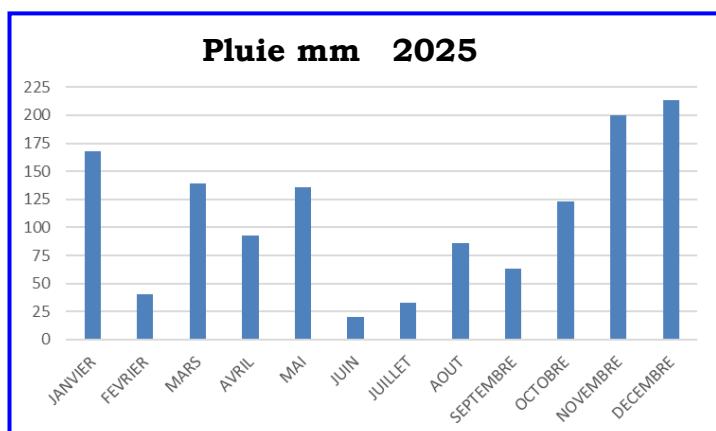
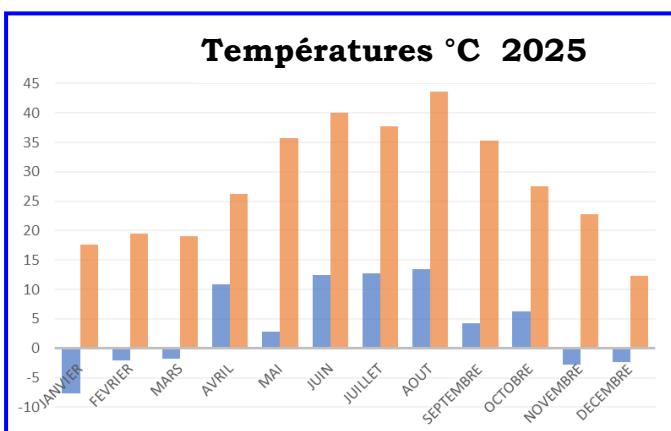
## RELEVÉS MÉTÉOROLOGIQUES



*Relevés quotidiens au lieu dit « Le Mas du Renard »*

Ce tableau représente mensuellement les températures du minima au maxima, ainsi que les précipitations. Les relevés journaliers ne sont pas exhaustifs et peuvent être consultés

	Températures	Températures	PLUIE mm	NEIGE cm
	Minima °C	MAXIMA °C		
<b>JANVIER</b>	<b>-7,7</b>	17,6	168	
<b>FEVRIER</b>	-2,1	19,5	40	
<b>MARS</b>	-1,7	19,1	139	
<b>AVRIL</b>	10,9	26,2	93	
<b>MAI</b>	2,8	35,7	136	
<b>JUIN</b>	12,4	40	20	
<b>JUILLET</b>	12,7	37,7	33	
<b>AOUT</b>	13,4	<b>43,6</b>	86	
<b>SEPTEMBRE</b>	4,3	35,3	63	
<b>OCTOBRE</b>	6,3	27,5	123	
<b>NOVEMBRE</b>	-2,8	22,8	200	4
<b>DECEMBRE</b>	-2,3	12,3	<b>213</b>	14
<b>TOTAL:</b>			<b>1314</b>	<b>18</b>



## SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Site internet : [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr) / téléphone : 0 892 68 02 81

## CARTE DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Site internet : [www.vigimeteo.com](http://www.vigimeteo.com) / téléphone : 0 892 68 02 81

## CARTE DE VIGILANCE CRUE

Site internet : [www.vigicrue.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrue.ecologie.gouv.fr)



Un cadre plus strict avec la nouvelle loi de 2025. Depuis le début de 2025, une nouvelle réglementation sur les nuisances sonores est entrée en application en France. **Elle renforce certaines dispositions**, surtout sur la durée et la répartition des horaires autorisés pour les travaux domestiques et les loisirs sonores.

La nouvelle loi **harmonise les créneaux horaires** à l'échelle nationale. En règle générale, le bruit est autorisé:

- en **semaine** de **8 h à 12 h** et de **14 h à 19 h**.
- le **samedi**, il est permis de **9 h à 12 h** et de **15 h à 18 h**
- les **dimanches** et **jours fériés**, uniquement de **10 h à 12 h**.



Ces horaires concernent les **travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants** comme les: **tondeuses à pelouse; perceuses; tronçonneuses; souffleurs de feuilles; etc.**

Les mêmes limites s'appliquent aux **répétitions musicales, aux réparations mécaniques et à toute activité domestique qui peut générer un trouble** du voisinage.

## Nouvelle ferme aux Thérons...

Culture sans pesticide,

Henry avec efficacité, compétence et persévérance est à l'oeuvre !



Après les pommes de terre et le jus de pomme, le cidre verra le jour bientôt.

Ils étaient neuf, agriculteurs et bénévoles, qui ont lavé, trié, broyé, pressé 4 tonnes de pommes toutes de la montagne et ont extrait 2 000 litres d'un précieux jus de pomme qui va fermenter dans les cuves...

A vos crêpières et retrouvons-nous pour une première soirée normande dans notre cher village du Vintrou.



## Du pain au Vintrou



Raphaëlle peut vous livrer au Vintrou.

Si vous commandez (06 79 05 64 95) le jeudi avant 17h, vous pourrez venir récupérer votre pain le vendredi à partir de 18h.

La livraison se fait « A L'ESSENTIEL ».

## Municipales 2026 : 15 et 22 mars 2026



**Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants.**



**ATTENTION**

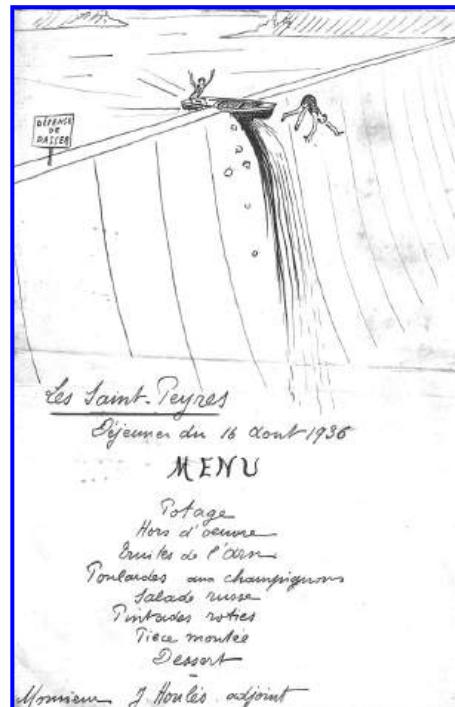
Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la **suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**

**L'inscription doit être à jour avant le vendredi 6 février**

**Site de la commune: [levintrou.fr](http://levintrou.fr)**

# Le barrage des Saints-Peyres fête ses 90 ans!





Soirée de clôture le jeudi 2 octobre 2025 dans la centrale hydroélectrique du Vintrou.

Menu du 16 août 1936 qui a inspiré celui du 2 octobre 2025.

## **90 ans du barrage des Saint Peyres : jeudi 5 juin 2025**

C'est avec un immense plaisir teinté de fierté que je vous accueille au Vintrou. Ce soir, autour des aménagements hydroélectriques du Vintrou, nous allons remonter le temps et fêter les **90 ans** de la mise en eau du barrage des saints Peyres et de la sortie des premiers KWh au printemps 1935.

Ce soir nous allons honorer des bâtisseurs audacieux et déterminés. C'est André Malraux qui disait « Les grands rêves poussent les hommes aux grandes actions ». Alors oui, il y a 100 ans un homme, Achille Gaillard a rêvé que notre vallée de l'Arn si reculée, si austère, si difficile d'accès, pouvait être génératrice de la fée électricité dont les besoins allaient grandissants.

Appuyées sur de solides études, les conclusions s'imposent : toutes les conditions sont réunies pour développer ici un projet hydroélectrique d'envergure :

- une rivière dont le débit moyen fleurte avec les 5 m<sup>3</sup> /s
- une vallée étroite permettant de retenir un volume important d'eau,
- une gorge granitique garantissant l'ancrage et la stabilité d'un barrage,
- un dénivelé de 270 m permettant d'installer une usine de haute chute.
- Pas d'habitation et une agriculture sur ces versants abrupts qui se résume à quelques pâtrages.

Si la production d'énergie électrique était le facteur déterminant du développement d'un tel projet, la maîtrise des crues, la protection des usines et des populations de la vallée, la régulation du débit de la rivière étaient aussi des éléments qui ont motivé les concepteurs.

Pour prendre la mesure de l'ampleur de ce projet il est bon de relire les commentaires du rédacteur du Petit Cévenol, journal local, qui dans l'article paru à l'occasion de la mise en eau du barrage le 27 avril 1935 écrivait : « Voici donc l'une des œuvres les plus grandioses que l'homme ait menée à bien, réalisée aux portes de Mazamet. Par les temps difficiles actuels, on peut se demander si l'on trouvera des besoins pour utiliser les 46 000 chevaux...qui vont être lâchés dans l'arène ? »

Arrêtons-nous sur quelques dates majeures :

**1910** : Achille Gaillard crée avec son ami Eugène Guiraud, la Société des forces Motrices de l'Agoût.

**1919** : Profitant de la nouvelle loi sur les chutes d'eau qui incitent à lancer des études de terrain, il décide de lancer les premières prospections ici dans la vallée de l'Arn.

**1923** : avec un groupe de personnalités de la région, il constitue la Société d'Etudes des Forces de l'Arn. A la suite de travaux approfondis cette société localise dans les gorges de l'Arn un projet ambitieux réaliste.

**1924** : La concession pour le barrage des Saints Peyres est accordée aux Forces de l'Arn, qui s'associe aux forces Motrices de l'Agoût et à la Pyrénéenne d'Energie Electrique pour mener à bien ce projet.

**1930** : Les travaux commencent :

Construction des ouvrages : digues (280 000 tonnes), tunnel (2,9 Km), conduite forcée (1 200 m), usine hydroélectrique (3 turbines / alternateurs); la commune du Vintrou est alors transformée en un puissant chantier de l'ère industrielle.

Plus de 3 000 ouvriers réalisent les travaux avec une permanence de 1 200 hommes sur les

chantiers ; parmi eux on trouve des hommes du pays, mais aussi des Portugais, des Espagnols, des Italiens, des Polonais, des Serbes, des Russes.

Mise en place des ateliers, des machines, des logements, des cantines, des écoles, sans oublier l'organisation des distractions.

**Avril 1935** : les travaux sont terminés, commence alors la transformation de l'énergie stockée dans le barrage (35 millions de m<sup>3</sup>) en énergie électrique sortant des 3 turbines logées au cœur de l'usine hydroélectrique véritable cathédrale de l'électricité.

La réalisation de ce chantier grandiose a transformé la petite commune rurale du Vintrou. Les sept maisons qui ont été construites pour le personnel d'exploitation, changent complètement la physionomie du village. Douze familles au village, une au barrage, quelques-unes dans les hameaux, vivent entièrement ou en partie des emplois générés par la production hydroélectrique.

J'ai présenté Monsieur Achille Gaillard mais je voudrais citer ses principaux soutiens, Monsieur Eugène Guiraud et Monsieur Charles Cormouls industriels locaux.

Une fête était prévue au barrage le 17 juillet 1935. L'inauguration officielle devait se dérouler l'année suivante. Malheureusement elle n'eut jamais lieu. En juin 1935 Monsieur Achille Gaillard décédait.

8 avril 1946 : L'ensemble des sociétés d'électricité est rassemblé en une grande entreprise nationale « Electricité De France ».

Dans les années 1950, les aménagements de la chute du Vintrou seront complétés par deux réalisations : l'usine du baous qui turbine l'eau du barrage des Sirous et l'ensemble barrage du Baous usine du baous aval.

Pour conclure, je dirai que sur la très belle route des lacs, les Saints Peyres, La Raviège, Le Laouzas, le lac des Saints Peyres est celui qui garde le caractère le plus sauvage dans son écrin de plantation. Il s'insère à merveille dans son paysage de moyenne montagne et dit-on, fait beaucoup penser à un lac canadien.

Pureté de l'air, calme et quiétude, c'est le lieu de prédilection des randonneurs. Alors n'hésitez pas : bienvenue au Vintrou !

Après avoir revisité l'historique de l'aménagement hydroélectrique des gorges de l'Arn, je voudrais adresser mes sincères remerciements à Monsieur CORTIE directeur EDF HYDRO Tarn-Agout, à Monsieur Icham GUERET responsable du groupement d'Usines de Brassac, à Mesdames Carole BUZZO et Florence ARDORINO d'EDF Hydro Tarn Agout, de nous avoir associés à l'organisation de cette inauguration ainsi qu'au programme d'animations qui vous sera proposé.

Je remercie les partenaires actifs dans l'élaboration et l'animation de ce programme festif, la CCTMN, le PNRHL et l'association des Amis du Vintrou. Et je voudrais adresser une amicale pensée à Monsieur Jean Benoît qui fut maire du Vintrou, passionné d'histoire, qui a initié et animé avec passion la réalisation de l'exposition sur la construction du barrage des Saints Peyres.

Longue vie au barrage des Saints Peyres!

Gérard CAUQUIL

Maire du Vintrou



#### **Joindre la mairie:**

05 63 61 05 89

commune-du-vintrou1@orange.fr

**Site:** [levintrou.fr](http://levintrou.fr)

<https://www.facebook.com/Mairie-Le-Vintrou->



#### **Ouverture de l'église du Vintrou:**

**Hiver:** de 10h à 16h    **Été:** de 9h à 18h

#### **Correspondant Mairie:**

Denis BONNET tél: 05 63 97 13 32

#### **URGENCES :**

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

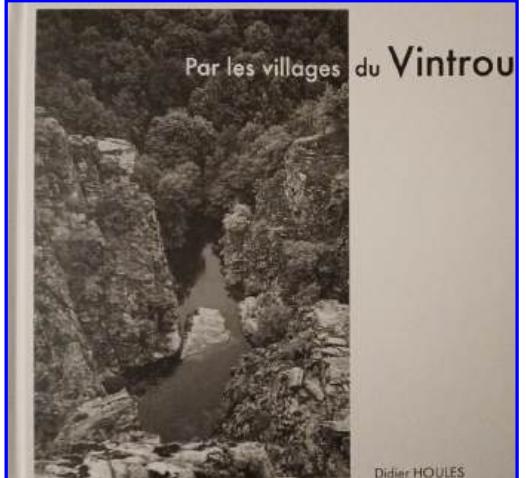
Police : **17**

Centre anti-poison : **05 61 77 74 47**

Appel d'urgence Européen : **112**

Sans abris : **115**

Enfance maltraitée : **119**



#### **HOPITAUX ET CLINIQUES**

Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet

Tel : [05 63 71 63 71](tel:0563716371)

Clinique du Sidobre (Castres)

Tel : [05 63 71 88 88](tel:0563718888)

